



# Bulletin d'adhésion

Madame  Monsieur

NOM (en majuscules) : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Situation familiale : ..... Enfants : .....

ADRESSE : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

Courriel : .....@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du **S.I.E.S. - S.I.A.E.S.**

Discipline : .....

Corps : .....  Classe normale  Hors classe  Classe exceptionnelle Échelon : .....

POSTE FIXE Établissement : .....

Commune : .....

TZR Zone de remplacement : .....

Établissement de rattachement : .....

Affectation à l'année : .....

Retraité(e)  Stagiaire  Autre situation .....

Cotisation de ..... euros, réglée le ...../...../..... par  chèque bancaire  virement bancaire

Signature :

Libeller le chèque à l'ordre du S.I.E.S. CCP 19 538 36 Z  
et l'adresser, avec cette fiche, à :  
SIES - 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire,  
pour tout renseignement, information, aide...*

Il n'est jamais trop tard pour adhérer au **SIES** !

**La cotisation court sur 365 jours.**

En réglant votre cotisation en février 2018,  
vous serez adhérent(e) jusqu'en février 2019.

Cotisations 2017 / 2018	Classe normale		Hors classe
	1 <sup>er</sup> au 6 <sup>eme</sup> échelon	7 <sup>eme</sup> au 11 <sup>eme</sup> échelon	
Chaires supérieures	112 €		
Agrégés	84 €	108 €	112 €
Certifiés, PLP, Prof. et CE d'EPS, CPE, PEGC, AE	72 €	95 €	99 €
STAGIAIRES : 35 € RETRAITÉS : 32 €			
MA - Contractuels : 48 € Vacataires, Ass éduc/péda : 32 €			

**Tarif couple** : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

**Mi-temps** : 3/4 de la cotisation.

**Possibilité de paiement fractionné** :

Envoyer 2 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée inscrite au verso (voire exceptionnellement 3, 4 ou 5 chèques en cas de difficultés financières).

**Impôts** : Crédit d'impôt de 66 % du montant de la cotisation (déduction ou crédit si non imposable).  
Reçu fiscal établi dès l'adhésion enregistrée.

## **LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2018 EST DE 66 % :**

une cotisation de 32,00 € ne vous coûte réellement que 10,88 €  
une cotisation de 35,00 € ne vous coûte réellement que 11,90 €  
une cotisation de 48,00 € ne vous coûte réellement que 16,32 €  
une cotisation de 72,00 € ne vous coûte réellement que 24,48 €  
une cotisation de 84,00 € ne vous coûte réellement que 28,56 €

une cotisation de 95,00 € ne vous coûte réellement que 32,30 €  
une cotisation de 99,00 € ne vous coûte réellement que 33,66 €  
une cotisation de 108,00 € ne vous coûte réellement que 36,72 €  
une cotisation de 112,00 € ne vous coûte réellement que 38,08 €

**À comparer avec ce que vous demandent les autres syndicats !!!**

La cotisation ouvre droit aux **services du S.I.E.S.**, bien évidemment, à l'envoi des « *Courriers du S.I.A.E.S.* », « *Lettres du S.I.A.E.S.* », régulièrement publiés et aux numéros spéciaux (en particulier « *Spécial Mutation* », guide TZR, EPS, ...).

Le **S.I.E.S.** se veut enfin un syndicat **PROCHE** des personnels, à leur écoute et à leur disposition, à tout moment (nous communiquons nos numéros personnels aux adhérents), 7 jours sur 7 (y compris durant les vacances), de 8h00 à 20h00, par téléphone et, en permanence, par mail.